

BULLETIN COMMUNAL 2010

COMMUNE DE POSTROFF

Postroff - Décembre 2010

BULLETIN COMMUNAL

COMMUNE DE POSTROFF

Sommaire :

> Les bénévoles en action

> Le 26 août, le village est partiellement balayé par une tornade



Dans ce numéro :

Le mot du maire	2
Les décisions du conseil municipal	2
Les chiffres	5
Les travaux réalisés	6
Le conseil municipal en action	8
Les projets	9
Etat civil	10
Du côté de l'école	11
Les associations	14

Le mot du maire

Revoilà le temps de Noël avec ses manifestations traditionnelles, ses marchés, et cette année, la neige qui est au rendez-vous en abondance.

Cette période de fin d'année reste un moment important pour l'équipe municipale car elle permet de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter sur les projets et travaux à venir.

L'année 2010 a connu la concrétisation d'un projet inavoué par les équipes municipales successives, à savoir la création d'une aire de jeux et je dois avouer que j'ai éprouvé une joie immense lorsque j'ai vu les premiers enfants évoluer sur les agrès dès le 12 novembre par un temps quasi printanier.
Mon plaisir égalait probablement le leur.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que ce projet soit réalisé.

Par ailleurs, comme vous avez pu le remarquer, j'attache beaucoup d'importance à l'entretien des espaces verts, de l'arboretum et des entrées de village, sans oublier le fleurissement.

Or, tout ceci demande un entretien permanent qui est réalisé en grande partie de manière bénévole. Merci à ceux qui offrent de leur temps pour l'embellissement de notre beau village.

Dans un autre registre, les satisfactions n'ont pas encore été au rendez-vous. Je parle de notre projet de reconstruction de l'immeuble en ruine situé au 28 de la rue principale pour lequel nous avons rencontré d'importantes difficultés techniques.

Forts des nombreuses marques de soutien de la part des divers financeurs publics tels que l'Etat, le Département, la Région, et même le Ministère de l'Intérieur grâce à l'appui de Monsieur le Député le docteur Alain MARTY nous avons donc procédé à un nouvel appel d'offres.

Notre persévérance a porté ses fruits car les résultats de l'ouverture des plis du 21 décembre nous permettent de respecter le budget et de démarrer le chantier au printemps.

La commune et moi-même avons malheureusement été la cible de nombreuses attaques au cours de cette année.
Je reste pourtant optimiste et je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une excellente nouvelle année 2011.

Votre maire,
Ernest Holtzscherer

Les décisions du conseil municipal

18 février

Le compte administratif de la **commune** est approuvé avec un **excédent global de 31 389,91 € et celui du Budget annexe assainissement avec un excédent global de 54 183,07 €**

La redevance d'assainissement est fixée à 3,15 € le M3 pour les 10 premiers m3 consommés puis 1,10 € le m3 pour les m3 suivants à laquelle s'ajoute la redevance pour modernisation des réseaux de collecte dont le tarif est de 0,164 cents le m3.

Une demande de subvention déposée par le collège « des racines & des ailes » de Drulingen pour les activités éducatives et culturelles est rejetée car la commune n'a jamais octroyé de telles subventions tandis que l'enfant concerné n'est plus domicilié dans le village.

Il est décidé **de ne pas appliquer la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE).**

Le conseil municipal accepte le Transfert de la compétence « aménagement des cours d'eau » de la communauté des communes du Pays de Fénétrange vers les communes et le **Transfert de la compétence « Assainissement Non Collectif »** à la Communauté de Communes du Pays de Fénétrange.

Le contrat à durée déterminée de l'adjoint technique est transformé en contrat à durée indéterminée.

COMMUNE DE POSTROFF

L'intégralité des procès-verbaux peut être consultée en mairie ou sur le site Internet de la commune



Retrouvez nous sur le web !
http://postroff.free.fr

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (séance du 15 avril)

Par 6 voix contre 3, **les taux des taxes directes locales pour 2010 sont maintenus** comme suit :
taxe d'habitation : de 9,55 % ;
foncier bâti : de 10,08 % ;
Foncier non bâti : de 35,02 %
tandis que le taux relais de la taxe professionnelle est fixé à 8,32 %, égal au taux de taxe professionnelle voté en 2009.

Le **collecteur d'assainissement** réparé en 2006 par l'entreprise SOGEA pour un coût de 1021,14 € sera amorti avec une cadence d'amortissement sur 10 ans à raison de 100 €/an.

Compte tenu de la faible évolution de l'indice de référence des loyers, **les loyers des logements communaux ne seront pas augmentés en 2010**.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Le conseil municipal demande à bénéficier de l'Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).

Une somme de 354 950 € de dépenses réelles d'équipement sera inscrite au budget, soit une augmentation de 247,5 % par rapport au montant référence déterminé par les services de l'Etat. Cela permettra à la commune de bénéficier du **dispositif du plan de relance pour l'économie relatif au FCTVA**

Le devis **des travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale**, à savoir le dégagement manuel des régénérations naturelles pour un montant HT de 1570 € est approuvé. Cependant, la commune ne sera pas adhérente à la FNCOFOR.



Au cours d'une sortie très instructive en forêt communale, André Gangloff, Forestier, a attiré l'attention des élus sur les enjeux d'une gestion durable et les objectifs poursuivis par les travaux sylvicoles.

Séance du 1er juillet

Les frais engagés à l'occasion de l'opération nettoyage de printemps du 19 mars 2010 seront pris en charge pour moitié.
L'étude de l'extension du lotissement réalisée en 2009 sera amortie en 2 annuités.

L'état de prévision des coupes de bois en forêt et le **programme d'exploitation** portant sur 41 m3 de bois d'œuvre feuillu et 178 stères de menus produits façonnés sont approuvés pour une dépense d'exploitation de 1 230 € et une recette attendue de 3 497 €.

Le **bois de nettoyage** sera vendu aux particuliers par adjudication aux enchères avec mise à prix à 10 € le stère. L'ONF sera chargé du suivi des lots de nettoyage suivant le tarif des prestations ONF pour ce qui est de la matérialisation : 1,60 € le stère HT et la réception : 0,90 € le stère HT.

Tandis que seront inscrits à l'état d'assiette pour l'exercice forestier 2012, des coupes en parcelles 16 – 17 et 2

Un programme de travaux d'investissement en forêt sur 4,9 ha sis sur les parcelles cadastrales (section 4 n° 78 Burgerwald) pour un montant de 13 676,10 € HT (TVA en sus) à étaler sur 3 à 5 ans et subventionné par une aide publique dont le taux s'appliquant au devis-barème est de 50 % est approuvé.
Le contrat d'accompagnement dans l'emploi de l'école sera renouvelé.

Le fournisseur pour l'aménagement de l'aire de jeux est choisi par 9 voix pour 1 abstention.
Le conseil accepte un don de 7 000 € de la part du corps local des sapeurs-pompiers dissous.



L'aire de jeux est financée en grande partie grâce à un don de l'ancienne amicale des Sapeurs Pompiers de POSTROFF;

Il est décidé d'acquérir un broyeur pour permettre le fauchage des accotements auprès de NIESS WAHL de Fénétrange pour un montant de 4 226 € HT.

Grâce à cette acquisition, la commune pourra procéder régulièrement à l'entretien des accotements.



Il est décidé d'équiper la cuisine de l'école avec des éléments hauts afin d'augmenter les possibilités de rangements.

Cet aménagement a été réalisé bénévolement par Mathieu Holtzscherer qui a réalisé la pose du matériel qui a coûté 582 €.



Séance du 26 août

Le devis de DEKRA Inspection pour la **mission de contrôle technique** du projet de réhabilitation de l'immeuble 28 rue principale est retenu pour un montant de **4 500 € H.T.** tandis que celui de ACE PTP est retenu pour la **mission de coordination de la Sécurité et de la Protection de la Santé** pour un montant de **1 586,38 € H.T.**
Une demande de déclaration d'état de catastrophe naturelle a bien été déposée auprès du Préfet qui n'a pas donné suite car en cas d'évènement climatique comme les tempêtes, les dommages sont couverts de plein droit par les contrats d'assurances.

Une **indemnisation de la CIADE des dégâts causés par la tempête du 28 février 2010** à hauteur de 186,10 € est acceptée.



Le 26 août, des villages des environs dont POSTROFF aussi, partiellement , ont été balayés par une tornade d'une rare violence…



Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Drulingen et Environs a procédé au remplacement de la canalisation d'eau de la rue de Fénétrange.
La commune aurait pu profiter de ces travaux pour élargir la tranchée et poser une conduite destinée à récolter et éliminer les eaux claires provenant des fontaines et se déversant dans la station d'épuration pour un coût estimé à 45 875 € HT.

Une opération de nettoyage des Berges de l'Isch a également été menée.



Cependant, il s'avère que selon les services compétents, la mise aux normes du système d'assainissement de la commune de Postroff ne revêt qu'une priorité de niveau 3, que la date de programmation de travaux est indéterminée et se situe au delà de l'horizon 2014. En conséquence, de tels travaux ne seraient pas subventionnés.
Au vu de ces éléments le conseil municipal décide à l'unanimité d'abandonner ce projet dans l'immédiat.

Séance du 2 décembre

Les baux de location des terrains communaux qui sont échus sont renouvelés en l'état pour une durée de 9 ans.
Le cabinet OXYA Conseil s'est vu confier par la Communauté de Communes la mission de finaliser le dossier de zonage d'assainissement de la commune.

Il sera remboursé la somme de 900 € à M. HOLTZSCHERER Willy pour la mise à disposition d'engin de chantier et la fourniture de treillis soudés et de béton pour l'aménagement de l'aire de jeux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Postroff fait partie du groupe des communes recensées en 2011. En effet, le dernier recensement s'est déroulé en 2006 et a lieu désormais tous les 5 ans.

A partir du 20 janvier 2011, vous allez donc recevoir la visite de Christine BOOS, secrétaire de mairie, qui a été désignée par le conseil municipal pour remplir cette mission.

Elle viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

Elle les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis. Parallèlement au recensement classique, l'Insee, avec l'accord de la municipalité, l'a également chargée de l'enquête « famille » qui ne concernera cette fois que les femmes.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Ce recensement est aussi déterminant pour votre commune. En effet, il marque les bases selon lesquelles sont octroyées chaque année les dotations de fonctionnement versées par l'Etat.
Merci pour votre participation.



Les chiffres

le budget de l'assainissement

dépenses d'exploitation	15 838,00 €	→	dont 3900 € d'autofinancement dégagé pour la section d'investissement)
recettes d'exploitation	15 838,00 €	→	dont 2563 € d'excédent de 2009
dépenses d'investissement	55 519,00 €	→	dont 40000 € de report de 2009
recettes d'investissement	55 519,00 €	→	dont 21619 d'excédent de 2009

Le budget communal

FONCTIONNEMENT

art.	DEPENSES	prévision
011	charges à caractère général	30 330,00
012	charges de personnel	34 808,00
014	atténuation de produits	
65	autres ch. de gestion courante	17 421,00
656	frais de fonct.des groupes d'élus	
66	charges financières	11 761,00
67	titres annulés et apurement 1er lotiss	100,00
022	dépenses imprévues	
	total opérations réelles	**94 420,00**
023	virement à l'investissement	45 829,00
042	opér.ordre fonctionnement	1 000,00
	total opérations d'ordre	**46 829,00**
	total dépenses fonctionnement	**141 249,00**
	restes à réaliser	
002	déficit reporté	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	**141 249,00**

art.	RECETTES	prévision
013	remboursement emploi aidé école	8 429,00
70	produits (bois, chasse, redev.)	16 191,00
73	impôts et taxes	38 517,00
74	dotations et particip. (Etat...)	41 923,00
75	autres produits (immeubles…)	8 300,00
76	produits financiers	
77	produits exceptionnels	0,00
	total opérations réelles	**113 360,00**
043	opér.ordre fonctionnement	0,00
	total opérations d'ordre	**0,00**
	total recettes fonctionnement	**113 360,00**
	restes à réaliser	
002	excédent reporté	27 889,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	**141 249,00**

INVESTISSEMENT

Art.	DEPENSES	restes à réaliser	Crédits Nouveaux
1641	emprunts		17 416,00
21..	aménagement de terrains, ,,, achat de mobilier, équip. Div,,,		18 600,00
2313	TRAVAUX DE BATIMENTS	50 000,00	336 350,00
020	dépenses imprévues		
	total dépenses réelles	**50 000,00**	**372 366,00**
	restes à réaliser		50 000,00
001	déficit reporté		53 870,00
	TOTAL INVESTISSEMENT		476 236,00

Art.	RECETTES	restes à réaliser	Crédits Nouveaux
10222	TVA sur investiss. De N-1		15 331,00
1068	affectation résultat fonct. 2009		57 370,00
13	subventions	46 500,00	150 206,00
1641	emprunts		160 000,00
	total recettes réelles	**46 500,00**	**382 907,00**
021	virement de la section de fonctionnement		45 829,00
040	transferts entre sections		1 000,00
	total recettes d'ordre		**46 829,00**
	total recettes de l'exercice		**429 736,00**
	restes à réaliser		46 500,00
001	excédent reporté		
	TOTAL INVESTISSEMENT		476 236,00

Les travaux réalisés

Un nouveau visage pour la place du village

Suite à une initiative un peu maladroite, alors que le projet avait souvent fait débat au sein des équipes municipales, le conseil municipal a entrepris l'aménagement du terrain de sport en aire de jeux.
Après les démarches administratives pour obtenir des subventions, les élus se sont retroussés les manches dès l'été pour préparer le terrain.
Malheureusement, alors que toutes les préparations requises avaient été réalisées plutôt rapidement, ce qui a nécessité de longues heures de travail, le dernier portique tant attendu, « ARCHIMEDE » était enfin annoncé. Cependant, il s'est avéré que sa fixation n'était pas « spitée » comme convenu afin qu'il puisse être enlevé comme les autres jeux à l'occasion du tournoi de volley.
Le fabricant a donc dû l'adapter conformément à la commande, ce qui a eu pour effet de retarder sa livraison et sa mise en place.





Merci à Monsieur PETITJEAN, nouveau propriétaire à Postroff, qui a offert spontanément son matériel et ses compétences de paysagiste afin que l'engazonnement soit une réussite, à la collaboration de Marc WALTER pour la fourniture de terre végétale et Willy HOLTZSCHERER et Didier ROTH pour la mise à disposition des machines.

Un budget maîtrisé

Le projet a coûté 13 095 € HT et a été financé grâce à une subvention de 7000 € de l'amicale des sapeurs-pompiers de Postroff qui a été dissoute, une subvention exceptionnelle de 5000 € appuyée par Madame la Sénatrice Gisèle PRINTZ, et une subvention régionale de 1200 €.



Quel bonheur de profiter enfin de ces installations



Aménagement aux abords de l'église protestante

Avec l'accord du propriétaire du terrain, les élus ont entrepris d'aménager après l'avoir déblayée, une parcelle de la rue de l'église située en face de celle-ci et à moindre coût. L'investissement humain était cependant redoutable.





Le résultat est à présent à la hauteur des efforts fournis.



L'installation du banc à l'arboretum près du cimetière a été achevée





Une journée de formation pour les arboriculteurs au verger de l'école



Merci aux bénévoles qui entretiennent les abords des rues (exemple : rue du tilleul)

Le conseil municipal en action



Même la jeune génération s'y est mise.
Les aménagements floraux réalisés par la commune restent modestes et pour un budget maîtrisé de 430 € pour l'année.



L'opération « nettoyage de printemps » a connu un réel succès. Une très grande majorité des habitants a participé à une journée consacrée à l'embellissement du village ce printemps.



Moment de détente

Pour le conseil municipal et les employés municipaux, sur l'invitation de Monsieur le maire et de ses adjoints

Les hommes politiques en visite à Postroff



C'est avec patience et beaucoup d'attention et d'intérêt que Monsieur le Sénateur Jean-Louis MASSON au mois de juillet puis Monsieur le Député Alain MARTY en cette fin de mois de novembre (voir photo en 1ère page) ont tour à tour entendu l'exposé fait par les élus concernant les projets en cours et à venir au sein du village.

Impressionnés par les réalisations déjà effectuées malgré les possibilités financières limitées de la commune, ils ont encouragé les élus à poursuivre dans cette voie. A noter que Monsieur le Député MARTY a d'ores et déjà appuyé un accord de subvention de 20 000 € pour la reconstruction de la ruine tandis que M. le Sénateur MASSON s'est dit prêt à examiner avec bienveillance tout projet futur qui lui serait soumis, voire à appuyer une demande de subvention si celui-ci est susceptible d'être aidé.



Brioches de l'amitié

L'opération menée au profit de l'APEI de Sarrebourg a permis de réunir une somme de 369 € !

Merci aux enfants qui ont bien voulu participer à cette collecte et merci surtout aux habitants de Postroff pour leur générosité légendaire.

Les projets

LA MISE EN CONFORMITE DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide d'opter pour le maintien de l'assainissement collectif existant dans le village tandis que l'assainissement de la rue principale des immeubles allant de l'entrée de village en provenance de Baerendorf jusqu'à l'intersection avec la rue des roses restera individuel. En effet, la Communauté des Communes du Pays de Fénétrange, dont c'est désormais la compétence, va créer un SPANC, service chargé du contrôle du bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement individuel (fosses septiques).
Pour ce qui est du choix de la méthode d'assainissement à retenir en ce qui concerne le traitement des eaux usées déversées jusqu'à présent dans la station d'épuration, le conseil municipal, compte tenu de la vétusté de celle-ci, souhaite privilégier le recours au lagunage.

Pour se rendre compte des avantages d'un tel aménagement, ils se sont rendus à VELVING à l'occasion d'une visite organisée par le Bassin Rhin-Meuse.
S'agissant cependant du financement des travaux, la commune a été avisée que sa situation ne revêt qu'une priorité de niveau 3, que la date de programmation de travaux est indéterminée et se situe au delà de l'horizon 2014. En conséquence, les travaux ne seraient pas subventionnés pour l'instant.



Visite d'un lagunage à Velving

LA RECONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE EN RUINE

Le projet de réhabilitation de l'immeuble situé au 28 rue principale acquis par la municipalité pour 1€ symbolique en vue d'y aménager 3 logements d'habitation a été validé par le conseil municipal puis, un premier appel d'offres organisé au cours du mois d'août a été déclaré infructueux pour plusieurs raisons.
En effet, le budget général de l'opération était dépassé de façon sensible compte tenu de la modification de certains aménagements qui n'étaient pas prévus au départ, comme la cave sous l'ensemble du bâtiment, l'agrandissement de terrasses, etc… tandis que l'architecte avait apparemment sous-évalué les contraintes techniques et de sécurité.

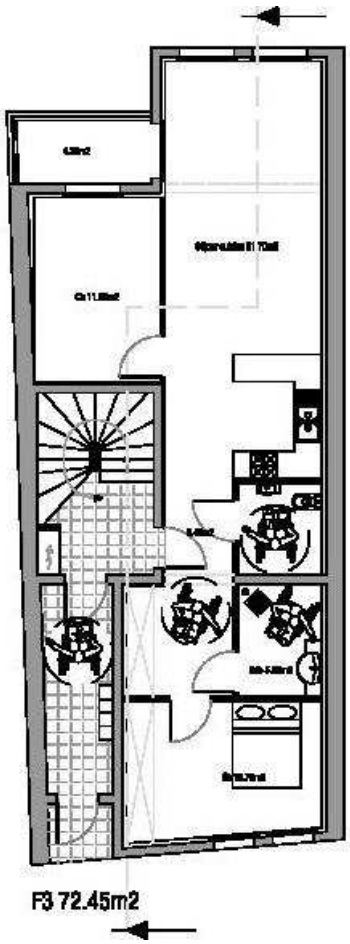

Rez de chaussée

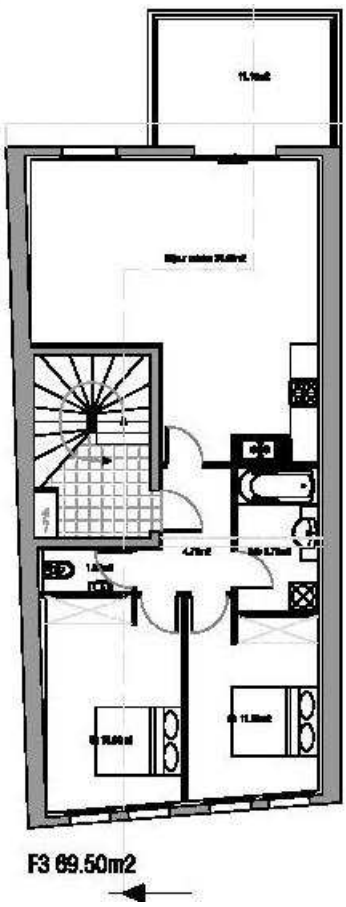

étages

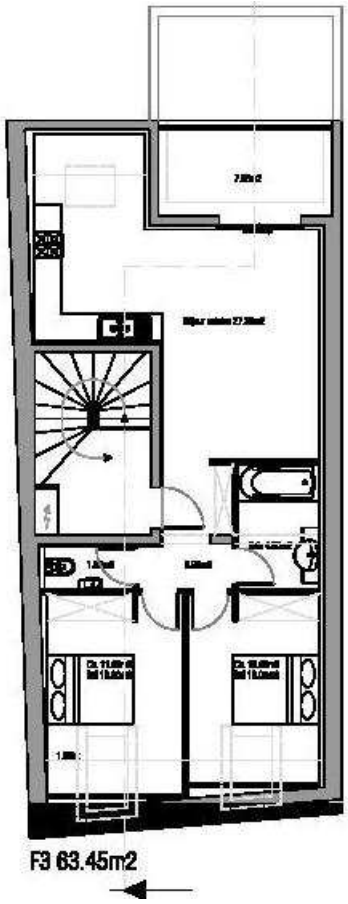

Malgré la complexité de ce dossier, la nécessité de trouver une solution de réhabilitation de cet immeuble ne fait aucun doute.

Il reste qu'il faut trouver celle qui conviendra au mieux au village en mobilisant le moins d'investissement possible sur le budget communal mais en s'autofinançant au maximum.

Cela ne devrait pas poser de problème tandis que la demande de logements neufs à louer existe et que les taux d'emprunts bancaires sont au plus bas.

Fête des personnes âgées

Comme désormais de coutume, les personnes âgées de plus de 60 ans se sont réunies le dimanche 21 novembre autour d'un succulent pot au feu organisé par la municipalité en présence de Monsieur Alfred Poirot, Conseiller Général et Vice-président du Conseil Général et son épouse ainsi que Monsieur le Curé Mpia tandis que Monsieur le Pasteur Kakouridis n'a pu rejoindre l'assemblée qu'à l'heure du dessert. Une animation réussie, concoctée par Chrétien Christmann, a permis à l'assistance de passer une agréable journée.



Les grands anniversaires



Mme	STUBER	veuve	GANGLOFF	Amélie	Née le	14/10/1919
Mme.	FREY	Veuve	MAURER	Frida	née le	11/02/1922
Mme.	ZIMMERMANN	Veuve	WIES	Irma	née le	23/12/1923
Mme.	QUIRIN	Veuve	HOLTZSCHERER	Lydia	née le	11/02/1929
M.	WILHELM			Alfred	né le	06/04/1929
Mme.	BRIGEL	Veuve	WILHELM	Charlotte	née le	28/08/1929
Mme.	WOKAL	Veuve	QUIRIN	Georgette	née le	31/07/1930

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Fabio FABREL, né le 8 août à Sarrebourg, fils de Jean, Christophe FABREL et de Mylène CUGNOT

Erine WAGNER, née le 3 décembre à Saverne, fille de Alexandre HIRAULT-LAPERROUSAZ et de Marie Elisabeth WAGNER



DECES

QUIRIN Emile, Pierre, décédé à SARREBOURG le 26/02/2010 à l'âge de 85 ans.



Les époux Alfred HAUER et Liliane née WOKAL s'étaient mariés le 8 juillet 1960

noces d'or





Les époux Willy WOKAL et Georgette née STUBER s'étaient mariés le 11 novembre 1960.

Du côté de l'école

Noël

Noël est avant tout la fête des enfants. A l'école de Postroff comme à Baerendorf, la coutume veut que la Municipalité offre un sachet de friandises aux enfants à cette occasion. C'est Monsieur le Maire qui, quelques heures avant les vacances, vient remettre ce petit présent au nom de la Commune. Pour le remercier, les élèves interprètent quelques chants et poésies de circonstance. (photo du 17 décembre 2009)





Le nettoyage de la nature

Même petit, on peut faire **un geste pour la planète**. Même petit, on peut apporter sa contribution à la préservation de la planète. A deux jours du printemps, sous un ciel clément, c'est l'ensemble des élèves du réseau d'écoles Baerendorf-Postroff qui a procédé au nettoyage de Dame Nature. Dans leur démarche, les élèves de Postroff étaient accompagnés par M. le Maire, Monsieur Richard BOCH, conseiller municipal et des parents d'élèves.

Si le volume des déchets trouvés se réduit considérablement par rapport aux années précédentes, ils étaient par contre facilement repérables, la nature étant encore bien endormie après un hiver si rigoureux. A midi, tous ces jeunes ont été récompensés par le premier barbecue de la saison offert par les deux municipalités très sensibles à la valeur pédagogique de cette démarche.

Le livre de recettes

Dans le cadre de leur **projet sur l'alimentation**, les élèves des trois classes ont confectionné un livre de leurs recettes préférées. Vu le succès de cette opération, ils récidiveront cette année scolaire en rédigeant un livre de recettes salées. Plus particulièrement, ils élaboreront un deuxième livre avec des recettes de leurs légumes préférés ce qui sera plus dans l'air du temps où il faut manger 5 fruits et légumes par jour !

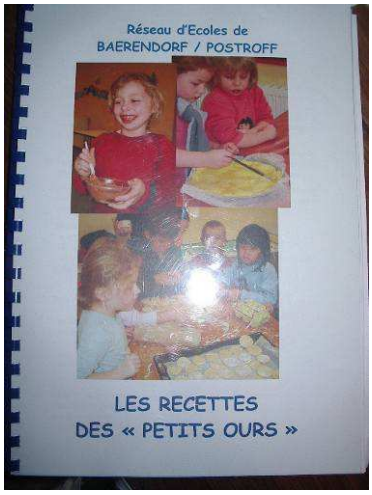

Carnaval

Se déguiser en son héros préféré, être un personnage de conte ou de film, être original, faire peur, faire rêver, le jour du **carnaval**, tout est possible et tout est permis. Chaque année, les enfants sont contents de défiler et de se faire admirer par les habitants du village.



Après le tour du village, tout ce petit monde costumé s'est retrouvé dans la salle de motricité où les attendaient des montagnes de crêpes confectionnées par les mamans.

Un investissement



Il ne faut pas aller contre le progrès. Les technologies modernes s'introduisent à l'école et c'est bien ainsi. Depuis la réouverture de la classe en 2001, les enfants s'initient à l'outil informatique grâce aux trois ordinateurs installés dans la classe. En septembre, l'école a fait un autre investissement financé par la coopérative scolaire et la mairie. Elle s'est dotée d'un écran plat et d'un ordinateur portable. Avant, il y avait pour les leçons d'éveil, les diapositives et les manuels. Désormais, grâce au portable, certaines leçons se font à partir d'une petite vidéo, de photos, de documents téléchargés sur le net.

L'aide maternelle

Lucie Coltat est notre **aide-maternelle**. Elle travaille à l'école maternelle depuis trois ans.
Tous les après-midis, elle vient encadrer les élèves de la grande section durant une heure et demie. Cette disponibilité permet aux enfants d'aborder les activités d'expression artistique en toute sérénité.
En hiver, ils « travaillent » à la cuisine pour des raisons de chauffage.



La fête scolaire

Les **fêtes scolaires** se succèdent d'année en année dans un des villages de notre regroupement. Cette année, un peu d'innovation, la formule a été changée et c'est une mini-marche gourmande qui a été proposée aux enfants, aux familles et aux habitants des deux villages.





2 parcours de 10 et 7 km ont été proposés avec comme point de départ et d'arrivée, la cour de l'école. Sur les chemins balisés, les marcheurs eurent droit à 5 arrêts : les délices du jardin, des surprises alsaciennes et lorraines, l'or des vaches et l'or des abeilles.

Les élèves avaient illustré les parcours avec des peintures, photos et réflexions poétiques. Le plat de résistance et le dessert furent servis sous deux chapiteaux installés près de l'école. Près de 400 marcheurs ont participé à cette manifestation, le temps frais mais clément favorisant l'effort.

Si les adultes ont pu prolonger leur après-midi autour d'un verre, les enfants avaient de quoi s'occuper avec la vingtaine de jeux de kermesse proposés sur le terrain de jeux. Bien sûr, cette manifestation a nécessité un énorme travail de préparation et d'organisation et elle n'a pu se faire que grâce à l'engagement de nombreux parents bénévoles et motivés et du soutien inconditionnel de la Municipalité.



Sortie scolaire



Lors de notre **sortie annuelle**, nous avons eu l'occasion de découvrir le très beau Musée de Sarrebourg. Les enfants étaient fort intéressés par les vestiges archéologiques qui y sont conservés tels que les sépultures, des armes, de la vaisselle, des bijoux, des objets du quotidien. La tapisserie et le vitrail « la Paix »de Marc Chagall leur ont été expliqués par des gens passionnés. Alors vous aussi, n'hésitez pas, faites-y un petit tour !

Le petit train en bois de l'école



Et voilà qu'aux premiers jours de printemps, les élèves eurent la joie de retrouver leur petit train relooké et sécurisé. Maintenant, ils ont à nouveau la possibilité de faire de beaux voyages le temps d'une récréation. Merci pour votre dévouement.

Le petit train en bois de l'école était en mauvais état. Soit il fallait l'enlever pour le transformer en bois de chauffage, soit il nécessitait une restauration totale..

Monsieur Ernest Holtzscherer, Maire de Postroff, en a fait une affaire personnelle. L'hiver dernier, durant de nombreuses heures, il a remis les différentes pièces en état, sciant, rabotant, clouant, assemblant, vernissant pour le faire bien plus joli qu'avant.



"Postroffer Isbere"

ASSOCIATION SPORTIVE

Les activités de l'année 2010 ont démarré le 17 mars avec la traditionnelle marche aux pois de 10 km avec halte café-croissants et une soupe aux pois dans la salle de l'école.

Le tournoi de volley, toujours le jeudi de l'Ascension, était prévu le 13 mai. Une fois n'est pas coutume, les équipes étaient toutes inscrites la semaine avant. Tout s'annonçait bien mais malheureusement le beau temps n'était pas vraiment de la partie. Pour preuve, il faisait 10° à 8h le matin même. Nous avons donc logiquement annulé à la dernière minute, tout le monde étant compréhensif et nous a déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine. Pour la 26ème marche populaire, l'ASP était là pour donner un coup de main aux « enfants du Brésil » et leur président Jean JUNCKER, qui devaient apprendre en 2009 et gérer la journée du 18 juillet comme organisateurs. Le début de journée fut assez timide mais le soleil aidant, toutes les tables furent remplies par les marcheurs et par ceux venus soutenir la bonne cause.

Au nom du comité de l'Association Sportive de Postroff, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2011.

Pour l'A.S.P.
OURY Fabien

Association « Enfants, espérance du Brésil »

L'association « Enfants, espérance du Brésil » se mobilise durant toute l'année pour recueillir des dons au profit d'un bidonville à Salvador de Bahia, au Brésil.
Y vit une Française, Bernadette Marchand, qui assure le bon fonctionnement d'une crèche qui accueille 200 enfants. Elle leur permet aussi et surtout, de manger un repas complet par jour.

La marche populaire de Postroff :
En 2009, l'Association sportive de Postroff a reversé intégralement le bénéfice de la marche à notre association. Cette année, nous avons pris le relais pour l'organiser. Ce fut une réussite grâce à la collaboration fructueuse des deux associations.
La soirée harengs nous permet de nous retrouver pour un moment convivial.
La vente de sapins de Noël

On me dit parfois : « Occupe-toi des pauvres de France ; le Brésil est un pays riche ». C'est vrai… mais j'étais au bidonville en 2008. Leur pauvreté matérielle est beaucoup, beaucoup plus grande que celle de France. Désormais, l'existence de ces hommes, femmes, enfants, est liée à la mienne. Je ne peux pas les abandonner.
Puisque nous sommes frères, enfants d'un même Père, n'avons-nous pas la même destinée ? Nous sommes tous dans la même barque. Le partage est une évidence !

A mes remerciements les plus sincères pour votre précieuse aide financière, pour votre soutien moral, se joignent les « merci » d'une femme du bidonville. Sa lettre s'adresse à vous, puisque vous partagez en donnant de l'argent, du temps et bien plus encore.
Au nom de l'association, bonne et heureuse année à tous.

Marie-Claire STEFFANUS

Une belle histoire de solidarité ou ... quand le rêve de Gladys devient réalité.

Lettre de Gladys Gomès.

Bernadette,

Je n'ai pas beaucoup à te parler mais seulement à remercier. Non seulement à Dieu mais à toi et **à tous**.
J'habitais sous une bâche, ensuite sous un abri en contreplaqué en entendant toujours les autres me dire que la porte est ouverte. Maintenant j'ai une maison en briques grâce à vous.

Je suis une maman de la crèche. Comme tout le monde j'ai passé par bien des difficultés.

Il y a des moments dans la vie où il faudrait se taire et laisser le silence parler car il y a des sentiments, des émotions qu'on ne peut exprimer par la parole.

Il y a des gens qui vivent avec nous et représentent peu pour nous. Mais d'autres comme les Français qui nous aident restent gravés dans nos vies pour toujours.

Traduction brésilienne originale.



Elle était en contreplaqué et en carton
8 m2 de courants d'air

La nouvelle maison de Gladys.

